

Faculté des sciences de l'administration

Plan d'attribution des
Bourses de réussite de la
FESP

2026-2027



Faculté des études supérieures
et postdoctorales



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

Préambule et objectifs	3
Bonification du plan par la faculté	3
Bourses de réussite à la maîtrise	3
Programmes d'études visés	3
Conditions générales aux Bourses de réussite à la maîtrise	4
Tableau des bourses et conditions spécifiques d'admissibilité	4
Bourses de réussite au doctorat	8
Programmes d'études visés	8
Conditions générales aux Bourses de réussite au doctorat	8
Tableau des bourses et conditions spécifiques d'admissibilité	8
Exceptions	11
Procédures pour demander la bourse	11
Personne-ressource	12

Préambule et objectifs

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) dédie annuellement un fonds pour soutenir la progression et la réussite aux cycles supérieurs.

Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales permettent d'offrir un appui financier aux personnes inscrites dans un programme de maîtrise et de doctorat pour le franchissement de différentes étapes de leur programme selon les échéanciers prévus et leur permettre de diplômé dans un délai raisonnable.

Ce document présente les détails du Plan d'attribution de la Faculté des sciences de l'administration en vigueur du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2027. Le plan d'attribution est révisé annuellement en fonction des budgets disponibles et sujet à changement sans préavis.

Bonification du plan par la faculté

La Faculté des sciences de l'administration a choisi d'apporter sa propre contribution financière pour soutenir davantage la progression et la réussite de ces étudiantes et étudiants. Le détail de ces bourses additionnelles figure dans les sections suivantes.

Bourses de réussite à la maîtrise

Programmes d'études visés

Les programmes de maîtrise admissibles à ces bourses sont :

- Maîtrise en administration des affaires – analytique d'affaires
- Maîtrise en administration des affaires – comptabilité
- Maîtrise en administration des affaires – entrepreneuriat et gestion de PME
- Maîtrise en administration des affaires – finance
- Maîtrise en administration des affaires – gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Maîtrise en administration des affaires – gestion de la santé et de la sécurité du travail
- Maîtrise en administration des affaires – gestion des affaires numériques
- Maîtrise en administration des affaires – gestion des entreprises
- Maîtrise en administration des affaires – gestion des services de santé
- Maîtrise en administration des affaires – gestion internationale
- Maîtrise en administration des affaires – gestion pharmaceutique
- Maîtrise en administration des affaires – gestion stratégique de projets
- Maîtrise en administration des affaires – gestion urbaine et immobilière
- Maîtrise en administration des affaires – global business
- Maîtrise en administration des affaires – marketing stratégique
- Maîtrise en administration des affaires – marketing numérique
- Maîtrise en administration des affaires – planification financière
- Maîtrise en administration des affaires – responsabilité sociale et environnementale des organisations
- Maîtrise en administration des affaires – stratégie et innovation

Maîtrise en sciences de l'administration – développement des personnes et des organisations
 Maîtrise en sciences de l'administration – finance
 Maîtrise en sciences de l'administration – gestion des technologies de l'information
 Maîtrise en sciences de l'administration – gestion de la coopération internationale et de l'action humanitaire
 Maîtrise en sciences de l'administration – gestion du développement international et de l'action humanitaire
 Maîtrise en sciences de l'administration – ingénierie financière
 Maîtrise en sciences de l'administration – logistique et analytique
 Maîtrise en sciences de l'administration – prise de décision immobilière
 Maîtrise en sciences de l'administration – comptabilité – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – finance – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – gestion internationale – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – management – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – marketing – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – opérations et systèmes de décision – avec mémoire
 Maîtrise en sciences de l'administration – systèmes d'information organisationnels – avec mémoire

Conditions générales aux Bourses de réussite à la maîtrise

Pour être admissible, une personne doit minimalement :

- Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) dans un programme de maîtrise à la session d'attribution de la bourse;
- Avoir complété 2 sessions au programme à temps complet;
- Ne pas avoir dépassé la limite de 6 sessions d'inscription dans le programme.

Tableau des bourses et conditions spécifiques d'admissibilité

Le tableau suivant présente le détail des bourses offertes et les conditions d'admissibilité s'appliquant.

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
<i>Bourse d'admission à la maîtrise mémoire (43ADMM)</i>	D'une valeur de 3 000\$, cette bourse vise à vous soutenir lors de la période de réalisation de la scolarité du programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre première session (3 cours du programme et une activité de recherche de 3 crédits) et ce, après la date limite d'abandon sans échec et sans remboursement. • Avoir soumis le plan de collaboration dans les délais exigés (1er octobre pour une admission à l'automne, 1er février pour une admission à l'hiver).

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse d'appui à la réussite à la maîtrise avec mémoire – session 2 (43INS2)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse reconnaît la progression significative dans le programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la 2e session du programme, incluant 3 cours du programme.
Bourse d'appui à la réussite à la maîtrise avec mémoire – session 3 (43INS3)	D'une valeur de 2 500\$, cette bourse reconnaît la progression significative dans le programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la 3e session du programme, incluant les derniers crédits de scolarité du programme
Bourse d'excellence à la maîtrise avec mémoire (43EXCL)	D'une valeur de 2 500\$, cette bourse récompense la réussite de la scolarité.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la 4e session du programme (ou 5e si pas d'inscription à l'été). · Avoir acquis un minimum de 24 crédits du programme incluant la réussite, sans reprise, des 21 crédits de scolarité. · Avoir une moyenne de 3,80 sur 4,33 (aucun arrondissement).
Bourse pour le dépôt initial à la maîtrise avec mémoire (43DEPI)	D'une valeur de 4 000\$, cette bourse récompense la réalisation du dépôt initial.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la session du dépôt initial. · Avoir effectué le dépôt initial du mémoire avant la fin de votre 6e session d'inscription à la maîtrise. · Après l'évaluation du jury, le mémoire ne doit pas nécessiter de révisions majeures.

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse de diplomation à la maîtrise sans mémoire (43DIPL)	D'une valeur de 1 000\$, cette bourse récompense la réussite du programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Avoir obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,70 sur 4,33 (aucun arrondissement). · Avoir obtenu le statut d'inscription à temps complet pendant au moins 2 sessions dans le programme · Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) dans un programme de maîtrise à la session d'attribution de la bourse¹ <p>¹ Une personne étudiante est réputée à temps complet si la satisfaction des dernières exigences du programme ne nécessite pas une inscription à temps plein.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Avoir complété les exigences du programme en trois ans ou moins. · Ne pas avoir reçu antérieurement une bourse de réussite à la maîtrise pour un programme de la FSA ULaval.

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse de diplomation à la maîtrise sans mémoire (43DIPL)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse récompense la réussite du programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Avoir obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 4,00 sur 4,33 (aucun arrondissement). · Avoir obtenu le statut d'inscription à temps complet pendant au moins 2 sessions dans le programme · Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) dans un programme de maîtrise à la session d'attribution de la bourse¹ <p>¹ Une personne étudiante est réputée à temps complet si la satisfaction des dernières exigences du programme ne nécessite pas une inscription à temps plein.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Avoir complété les exigences du programme en trois ans ou moins · Ne pas avoir reçu antérieurement une bourse de réussite à la maîtrise pour un programme de la FSA ULaval.

*Les bourses indiquées *en italique* sont financées par la Faculté des sciences de l'administration

Bourses de réussite au doctorat

Programmes d'études visés

Les programmes de doctorat admissibles à ces bourses sont :

Doctorat en sciences de l'administration – comptabilité
Doctorat en sciences de l'administration – finance et assurance
Doctorat en sciences de l'administration – gestion internationale
Doctorat en sciences de l'administration – management
Doctorat en sciences de l'administration – marketing
Doctorat en sciences de l'administration – opérations et systèmes de décision
Doctorat en sciences de l'administration – systèmes d'information organisationnels

Conditions générales aux Bourses de réussite au doctorat

Pour être admissible à ces bourses, la personne doit minimalement :

- Être inscrite à temps complet (ou réputée à temps complet) à la session d'attribution de la bourse;
- Ne pas avoir dépassé la limite de 12 sessions d'inscription dans le programme de doctorat;

Tableau des bourses et conditions spécifiques d'admissibilité

Le tableau suivant présente le détail des bourses offertes et les conditions d'admissibilité s'appliquant.

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
<i>Bourse d'admission - Premier versement (43ADM1)</i>	D'une valeur de 5 000\$, cette bourse vise à vous soutenir lors de la période de réalisation de la scolarité du programme.	<ul style="list-style-type: none">· Ne pas avoir déjà bénéficié de cette bourse dans le cadre d'un programme de doctorat de FSA ULaval.· Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre première session (3 cours du programme et une activité de recherche de 3 crédits) et ce, après la date limite d'abandon sans échec et sans remboursement.· Avoir soumis le plan de collaboration dans les délais exigés (1er octobre pour une admission à l'automne, 1er février pour une admission à l'hiver).

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
<i>Bourse d'admission - Deuxième versement (43ADM2)</i>	D'une valeur de 5 000\$, cette bourse vise à vous soutenir lors de la période de réalisation de la scolarité du programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Ne pas avoir déjà bénéficié de cette bourse dans le cadre d'un programme de doctorat de FSA ULaval. · Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre deuxième* session (3 cours du programme et une activité de recherche de 3 crédits) et ce, après la date limite d'abandon sans échec et sans remboursement. · Maintenir une moyenne cumulative de 3,50 et plus sur 4,33 durant toute votre scolarité. <p>* L'inscription à la session d'été n'est pas obligatoire. Si votre deuxième session dans le programme est l'été et que vous ne vous inscrivez pas, vous serez éligible à ce versement si les critères ci-dessus sont respectés à la session d'automne suivante.</p>
<i>Bourse d'admission - Troisième versement (43ADM3)</i>	D'une valeur de 5 000\$, cette bourse vise à vous soutenir lors de la période de réalisation de la scolarité du programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Ne pas avoir déjà bénéficié de cette bourse dans le cadre d'un programme de doctorat de FSA ULaval. · Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre troisième* session (incluant le ou les derniers cours de scolarité du programme, si applicable), et ce, après la date limite d'abandon sans échec et sans remboursement. · Maintenir une moyenne cumulative de 3,50 et plus sur 4,33 durant toute votre scolarité. <p>* L'inscription à la session d'été n'est pas obligatoire. Si votre deuxième session dans le programme est l'été et que vous ne vous inscrivez pas, vous serez éligible à ce versement si les critères ci-dessus sont respectés à la session d'automne suivante.</p>

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse de réussite de l'examen de doctorat (43EXAD)	D'une valeur de 5 000\$, cette bourse récompense la réussite de l'examen de doctorat.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la session de réalisation de l'examen de doctorat. · Avoir réussi l'examen de doctorat en 1 session (sans reprise) et ce, avant la fin de la 4e session à compter de votre première inscription au programme.
Bourse de réussite du projet de thèse de doctorat (43ETAP)	D'une valeur de 6 000\$, cette bourse récompense la réussite du projet de thèse de doctorat.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la session de réalisation du projet de thèse. · Avoir réussi le projet de thèse en 1 session (sans reprise) et ce, avant la fin de la 10e session à compter de votre première inscription au programme.
Bourse d'appui à la réussite au doctorat – session 6 (43INS6)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse reconnaît la progression significative dans le programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre 6e session. · Le versement de la bourse est conditionnel à l'approbation de la direction de programme après vérification de la progression satisfaisante dans le programme.
Bourse d'appui à la réussite au doctorat – session 8 (43INS8)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse reconnaît la progression significative dans le programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre 8e session. · Le versement de la bourse est conditionnel à l'approbation de la direction de programme après vérification de la progression satisfaisante dans le programme.
Bourse d'appui à la réussite au doctorat – session 12 (43IN12)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse reconnaît la progression significative dans le programme.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à votre 12e session. · Le versement de la bourse est conditionnel à l'approbation de la direction de programme après vérification de la progression satisfaisante dans le programme.

Bourse*	Description	Conditions d'admissibilité
Bourse du dépôt initial au doctorat (43DEPI)	D'une valeur de 4 000\$, cette bourse récompense la réalisation du dépôt initial.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à temps complet à la session du dépôt initial. · Avoir effectué le dépôt initial de la thèse avant la fin de votre 12e session d'inscription au doctorat. · Après l'évaluation du jury, la thèse ne doit pas nécessiter de révisions majeures.
Bourse pour une demande auprès d'un organisme subventionnaire (43DEMB)	D'une valeur de 2 000\$, cette bourse vous encourage à soumettre votre candidature auprès d'un organisme subventionnaire (CRSH, CRSNG, IRSC, FRQNT, FRQSC, FRQS, IRSST) afin de soutenir votre projet de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> · Être inscrite ou inscrit à la session d'attribution de la bourse. · Avoir soumis votre candidature à l'organisme subventionnaire en respectant les dates limites de soumission avant la fin de la 12e session d'inscription au doctorat. · Transmettre à la Direction des programmes votre dossier de candidature ainsi que la confirmation de sa réception par l'organisme au plus tard 30 jours à compter de sa soumission.

*Les bourses indiquées *en italique* sont financées par la Faculté des sciences de l'administration

Exceptions

- Si le délai d'une étape n'est pas respecté, la personne est néanmoins admissible à obtenir le financement des étapes subséquentes.
- Toute étudiante ou tout étudiant dont le cheminement scolaire est retardé ou temporairement interrompu en raison d'un congé parental, d'un problème de santé (personnel ou touchant un membre de la famille immédiate) ou de toute autre situation exceptionnelle peut soumettre une demande à la direction de programme afin qu'une analyse soit effectuée quant à l'octroi éventuel d'une dérogation aux délais habituellement prévus. Des documents justificatifs pertinents devront accompagner la demande.

Procédures pour demander la bourse

La personne doit effectuer la demande avant la fin de la session à laquelle l'étape est complétée.

1. Accéder à Capsule et sélectionner « Activités de formation à la recherche ».

-
2. Sélectionner « Soumettre une demande de bourse ».
 3. Sélectionner le programme d'études.
 4. Sélectionner la bourse à demander en cliquant sur le bouton « Demander ».
 5. Confirmer et soumettre votre demande et, s'il y a lieu, acheminer les documents demandés à votre direction de programme.

Consulter la procédure [ici](#).

Personne-ressource

Maîtrises sans mémoire : etudes@fsa.ulaval.ca

Maîtrise avec mémoire et doctorat : msc.phd@fsa.ulaval.ca